

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^e, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 5

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans l'Indépendance belge:

« Tous les renseignements qui nous ont été trans-
mis ces jours-ci par un de nos correspondants de
Paris, sur l'état des négociations qui se poursuivent
entre le cabinet de Turin et celui des Tuileries,
nous sont aujourd'hui confirmés par un autre cor-
respondant, et de très-bonne source, sauf un détail:
c'est qu'il ne serait point exact que M. Nigra ait
communiqué à M. Thouvenel le projet de Note à
présenter à la cour de Rome. Cette pièce, appuyée
par un Memorandum, aurait d'abord été remise par
M. Ricasoli à la légation française à Turin; celle-ci
l'aurait fait parvenir à M. Thouvenel, et le ministre
des affaires étrangères l'aurait à son tour envoyée
à l'Empereur, qui aurait répondu qu'il l'examinerait
et qu'il en délibérerait avec ses ministres à son re-
tour à Paris. Quant à l'opposition de M. Thouvenel
à l'envoi immédiat de ces propositions à Rome,
tout ce qui nous a été mandé est parfaitement vrai,
et la rectification que nous mentionnons ici porte
exclusivement sur la filière parcourue par le projet
de Note de M. Ricasoli.

« Il reste donc acquis que tout est ajourné jusqu'à
ce que l'Empereur soit rentré à Paris, et l'on ajoute
même que M. Benedetti ne retournera à Turin
qu'après les fêtes de Compiègne. »

L'Opinion de Turin, du 2 octobre, dément les
bruits répandus par quelques journaux relativement
à l'ultimatum sur la question romaine. La même
feuille dément également les pourparlers qui, sui-
vant ces journaux, auraient eu lieu entre MM. Nigra
et Thouvenel à ce sujet.

Le roi est attendu à Turin le 9 de ce mois.

Il est inexact que le prince de Carignan doive
être chargé de représenter le roi Victor-Emmanuel
à Königsberg pour le couronnement du roi de
Prusse.

Le général Della Rocca est parti pour Constanti-
nople. Il présentera au sultan le collier de l'An-
nonciade.

Les nouvelles de la Sicile annoncent que l'anni-
versaire de la bataille du Vulturno a été célébré avec
enthousiasme et au milieu d'un ordre parfait.

Un projet de démonstration mis en avant à Pa-
lerme, sur la question de Rome, a échoué.

Naples, 2 octobre. — Les démonstrations n'ont
pas eu lieu.

On parle d'un nouveau débarquement qui aurait
lieu près de Turanto. — Havas.

D'après une dépêche de Vienne, la réduction qui
serait opérée dans l'armée est évaluée à 32,000
hommes.

On assure que dans le comitat de Pesth des audi-
teurs militaires jugeront provisoirement les causes
civiles et qu'une cour militaire exercera la jurisdic-
tion criminelle. — Havas.

Le lieutenant colonel Borowiska, consul d'Au-
triche à Belgrade, ayant eu dans un bal une atti-
tude inconvenante à l'égard du prince, le corps
d'officiers a voulu que le sort désignât celui d'entre
eux qui appellerait le consul en duel. — Havas.

La Correspondencia de Madrid déclare être com-
plètement autorisée à démentir le bruit de la suspen-
sion de l'expédition du Mexique. Les préparatifs, au
contraire, se font avec une grande activité. L'expé-
dition espagnole doit partir très-incessamment, sans
préjudice de la coopération qu'elle pourra donner
ultérieurement à la France et à l'Angleterre.

Le 2 octobre, dans un long conseil des ministres
on a traité diverses questions d'un intérêt colonial.
— Havas.

On lit dans le Moniteur de l'Armée:

« Nous avons des correspondances particulières
de Saïgon du 11 août. Elles nous donnent des dé-
tails sur la situation du pays. Des bandes de pirates
et des malfaiteurs, auxquels se sont joints quelques
fanatiques excités par les mandarins, ont tenté, dit-
on, vers la fin du mois de juillet, un coup de main
sur My-tho. Elles ont été repoussées par nos trou-
pes, qui leur ont fait subir des pertes considérables.

« Les débris de ces bandes se sont réfugiés dans
le sud de la province et ont formé plusieurs corps,
assez semblables à ceux des rebelles qui désolent en
ce moment certaines parties de la Chine. L'amiral
commandant en chef a immédiatement fait bloquer,

par des canonnières, les arroyos ou canaux qui don-
nent accès dans la contrée où la lutte est engagée,
puis il a organisé des colonnes mobiles qui parcou-
rent le pays et font, à ces ennemis d'un nouveau
genre, une guerre énergique.

« Ces mesures vigoureuses ont produit, ainsi
qu'on devait s'y attendre, de bons résultats. La
lutte, circonscrite, a beaucoup perdu déjà de son
importance, et tout porte à croire qu'on en verra
bientôt la fin. Nos soldats et nos marins montrent
dans ces circonstances un courage et un dévouement
au-dessus de tout éloge.

« Malgré cet incident militaire, on n'a pas cessé
de poursuivre l'organisation du pays, qui est au-
jourd'hui terminée. En opérant ce travail, on a
constaté un fait très-curieux: c'est que l'organisa-
tion administrative de l'empire d'Annam a de l'ana-
logie avec celle de la France. Ainsi, à la tête de
chaque province est placé un fonctionnaire appelé:
Quan-phi, mot qui se traduit littéralement par ce-
lui de préfet; et chaque district est administré par
un fonctionnaire de seconde classe appelé quan-
kuien, ou sous-préfet, placé sous les ordres du pre-
mier. En outre, les districts se subdivisent en can-
tons, ayant à leur tête des fonctionnaires de troi-
sième classe, et chacun des villages que renferme
le canton est administré par un maire ayant des ad-
joints et un conseil de notables qui représente le
conseil municipal français.

« Une cérémonie touchante a eu lieu le 3 août.
Une commission, désignée à cet effet, et précédée
des membres du clergé de la cathédrale de Saïgon,
nouvellement terminée, s'est rendue à une faible
distance de la ville, à l'endroit où se trouve le tom-
beau de l'évêque d'Adran; elle en a pris possession
au nom de la France. Ce tombeau a été élevé, à la
fin de 1799, à l'illustre missionnaire français, par
l'empereur Gia-Laong, dont il était ami, et qu'il
avait aidé à remonter sur le trône de ses ancêtres.
Le monument a la forme originale d'une riche pa-
gode; il est placé au milieu d'un enclos, entouré
de murs et planté d'arbres. Par ordre de l'Empereur,
ce tombeau devient une propriété nationale et sera
entretenu à perpétuité aux frais de l'Etat. L'évêque
d'Adran est un des hommes qui ont le plus honoré
la France, la religion et l'humanité.

« Les dernières nouvelles venues de Hué à Saï-

FEUILLETON

LA FÉE DE LA LANDE.

(Suite et fin.)

En peu d'instants, Fabrice eut obtenu du jeune paysan
qu'il lui contât l'histoire de la pauvre petite fée de la
lande: histoire simple, poétique, émouvante comme une
querz breton.

« Elle se nomme la Nellig, dit-il; c'est la fille au père
Marcor, le vieux métayer du Meneç, brave homme qui
a tant et tant de soucis qu'il en mourra, j'en ai grand peur.
Aussi, c'est que le mauvais sort ne l'a guère épargné,
le pauvre cher maître, depuis tantôt deux maudites an-
nées. Avant ce temps, la prospérance et la joyeuseté ni-
chaient sous son toit comme deux hirondelles de bonheur.
Sa femme, une vraie femme en Dieu, était encore verte
et droite et fraîche comme une forte pousse de genêt; sa
fille passait quasiment pour le plus beau brin d'aupé-
piné en fleur de tout le pays. Et du talent, et de l'esprit,
fallait voir! C'était à vous rejouer l'âme, rien qu'à l'entendre
conter les récits de la lande au temps jadis. A la
vérité, elle avait été tenue aux écoles jusqu'à sa dou-
zième année, et M. le curé ne se gênait pas pour lui
dire:

« — La Nellig, tu es pour sûr la plus savante pennè-
res de toute la paroisse. Je te dis ça, petite, mais point
ne faut t'en monter l'esprit, car l'orgueil est un péché. »

« Et, de vrai, elle n'en tirait pas vanité, la chère âme,
à preuve qu'elle était avenante et polie envers le pauvre
monde, même envers moi, qui n'étais pourtant
guère à considérer, vu que je commençais à avoir l'es-
prit malade à force de songer au-dessus de ma condi-
tion. C'est qu'elle avait déjà ses beaux quinze ans sonnés,
la Nellig, et elle poussait, elle poussait en force et en
beauté, que c'était une bénédiction. Ça me crevait les
yeux, et aussi ça m'entraînait dans le cœur, et pourtant je
n'étais quasiment rien du tout que valet de charrie au
Meneç.

« Mais, malheur! je n'étais point le seul à qui ça sautait
à la vue comme un beau rayon de la lumière du
soleil. Un gars, un méchant gars de Loc-Mariaker, qui
était tombé à la milice et se cachait de lande en lande,
à seule fin d'échapper à l'incorporation, l'avait plusieurs
fois rencontrée quand il allait se blottir derrière les
pierres de Karnac. Il en devint soudainement tout épris.
Un matin, l'ayant abordée, il lui tint des discours mal
sonnants, et même il jeta dans son tablier deux
bons écus en lui disant de s'acheter avec des affiquets au
prochain pardon de Sainte-Anne d'Auray. Mais la Nellig

était quasiment aussi sage que la sagesse même, et, en
plus, elle avait une bonne langue bien affilée. Elle lui
envoya son argent au visage, et lui répondit tout brave-
ment qu'il serait plus sensé à lui de prendre son service
à l'armée que de chercher à détourner les filles de leur
honnêteté. Ça le rendit furieux et il la menaça de tirer
vengeance d'elle pour son impertinence et son dédain,
et elle vint nous conter l'aventure tout au long.

« — Nellig, que je lui dis alors avec une grande in-
quiétude au cœur, il ne faut plus retourner dans la lande.
Basilic Kergadiou a l'âme rodement portée à la rancune
et au mal. Il y a gros à redouter de ce mauvais garnement-là.

« Mais la Nellig avait joué toute petite parmi les
bruyères roses qui sont sous nos pieds; elle avait grandi
à courir au travers des sillons de pierres que voilà; elle
connaissait à la perfection leur vieille histoire; elle les
aimait de tout son cœur, et elle ne voulait pas demeurer
une éternité à la métairie sans aller de temps en temps
flâner une quenouille au milieu de ces grandes bonnes
amies, comme elle disait souvent en son gentil parler.
La mère Marcor promit de l'y accompagner aux moments
perdus, et tout sembla être accommodé pour le mieux.

« Durant plus d'un grand mois, il ne fut pas plus ques-
tion du Basilic Kergadiou que s'il était mort. Pas moins,

gon étaient mauvaises. L'empereur Tu-Duc a rendu un nouvel édit contre les chrétiens; cet édit a été suivi d'un redoublement de persécutions dans la haute Cochinchine et dans le Tonking. Il a, en outre, envoyé au Cambodge des émissaires pour soulever les populations contre les Français; mais ses efforts n'ont abouti à aucun résultat sérieux. Du reste, les troupes qu'on envoie de France et les instructions données au contre-amiral Bonard vont faire entrer les affaires, en Cochinchine, dans une nouvelle phase, et cette colonie est appelée à un grand avenir. — Baudouin. »

La Patrie publie la lettre suivante d'un jeune volontaire louisianais à un de ses parents, qui habite Paris. Quoique cette lettre soit d'une date peu récente, et relate des événements que nous connaissons déjà, elle renferme cependant, sur l'armée du Sud et l'esprit qui l'anime, des détails curieux qu'on lira avec intérêt :

Fairfax, 1^{er} septembre.

Le 17 juillet, notre brigade se porta en avant pour appuyer les derrières de notre armée qui, loin d'avoir été repoussée de Fairfax, comme les journaux du Nord l'ont annoncé, ne faisait qu'exécuter l'ordre donné par Beauregard de se replier sur Bull's-Run. Cette marche en arrière trompa tellement Mac Dowell, que, nous croyant en pleine déroute, il dépêcha sur-le-champ à Washington la nouvelle d'une éclatante victoire. Quatre jours après il tombait sur nos retranchements et subissait la plus honteuse déroute des temps modernes. Je ne te donnerai aucun détail sur cette affaire, les journaux te les auront déjà appris. Mais il faut que je te dise que le 17^e virginien et le 7^e louisianais se sont couverts de gloire; ils ont fait une charge à la baïonnette qui a puissamment contribué au succès de la journée; ces deux régiments ont beaucoup souffert, mais ils se consolent en pensant qu'ils ont bien mérité de la patrie.

Deux grandes batailles, deux glorieuses victoires remportées dans une semaine sur un ennemi bien supérieur en nombre, prouvent ce que nous saurons faire dans l'avenir.

Nous sommes tous indignés de la façon déloyale dont nos adversaires font la guerre; ces Yankees ont abandonné tout sentiment d'humanité. Sans vouloir te rapporter toutes les horribles histoires qu'on raconte dans le camp, je me bornerai à énumérer les faits qui se sont passés sous mes yeux; ces faits suffiront pour mettre nos adversaires au ban de la chrétienté et de la civilisation.

Contrairement à tous les usages reçus, ils ont tiré sur nos hôpitaux et nos ambulances; ils ont fait feu de leurs pièces rayées sur nos convois de blessés. Pendant la journée du 21, plusieurs régiments fédéraux avaient, dans l'espoir de nous surprendre, arboré le drapeau des Confédérés, d'autres le drapeau de la Caroline du Sud, combattant ainsi sous de fausses couleurs.

Le lendemain du 17 juillet, ils envoyèrent un parlement demander la permission d'enterrer leurs morts, ce qui leur fut accordé. Le croirais-tu! au lieu de s'occuper de ce soin, ils se mirent à élever des retranchements dans un bois épais situé sur le Bull's-Run, pour nous attaquer le jour suivant. Ils auraient dû être fusillés, mais nous nous sommes

contentés de les déloger et de les chasser.

Les prisonniers que nous avons faits à Manassas nous ont avoué que bon nombre d'entre eux n'avaient pris du service que pour échapper à la misère, et que beaucoup d'autres ne s'étaient enrôlés que parce qu'ils avaient reçu l'assurance qu'il n'y aurait point de batailles, attendu qu'une grande démonstration militaire suffirait pour nous faire déposer les armes. Nous les avons si bien traités, et nous avons entouré leurs blessés de tant de soins, qu'ils jurent de ne jamais plus se battre contre leurs frères du Sud.

Quant à nous, nous sommes l'objet des plus grands soins; rien ne nous manque. Les dames de Richmond et des environs nous envoient tous les jours au camp tout ce qu'elles peuvent trouver de meilleur.

La Nouvelle-Orléans est transformée en place de guerre. Il n'est pas un homme qui n'appartienne à une compagnie. Tous les vieux négociants eux-mêmes ont organisé une compagnie à part; ils font l'exercice trois fois par semaine sous le commandement d'un vieux soldat français qui ne néglige rien pour leur donner la démarche et l'aspect de vieux grognards. Nous avons ici une force de 20,000 volontaires pouvant au besoin facilement être portée à plus de 40,000. S'il prend fantaisie à Frémont de descendre le Mississippi, la Nouvelle-Orléans est prête à faire une chaleureuse réception à la portion de son armée que les fortifications gigantesques, placées sur tous les points importants du fleuve, auront épargnée.

Le Nord parle toujours de nous soumettre et de nous faire rentrer dans l'Union. S'il connaissait ce qui se passe dans le Sud, s'il savait seulement la moitié de la vérité, il comprendrait bien vite qu'il lui serait plus facile de réparer une glace fendue du haut en bas à coups de marteau, que de réunir deux peuples désormais séparés par tant de sang versé.

Quoi qu'il en soit, tu peux être tranquille sur le sort de la nouvelle confédération. Elle triomphera malgré tous les obstacles, car nous sommes tous unis comme des frères, nous marchons tous comme un seul homme vers le même but, notre indépendance.

On lit dans le Bien public :

« Le gouvernement anglais vient de terminer la grande et laborieuse opération du recensement de 1851 à 1861. Les résultats sont, par rapport à l'Irlande, d'une importance capitale, car ils tranchent définitivement par l'autorité des chiffres une question qui a donné naissance à de longues controverses. Cette question, dont tous les lecteurs comprendront l'intérêt, est celle-ci : Pendant la dernière période décennale, le catholicisme a-t-il perdu ou gagné en Irlande ?

« La presse protestante en Angleterre et en Irlande avait accrédité l'opinion que l'un des résultats de la famine et de l'émigration avait été de rétablir à peu près l'équilibre numérique entre les protestants et les catholiques. Les enfants perdus de la presse tory et orangiste commençaient même à contester à l'Irlande son titre de catholique. Lors du recensement de 1841 à 1851, on avait négligé d'indiquer à quelle Eglise ou à quelle secte religieuse appartenait chacun des sujets du royaume-uni. Cette année, les

protestants ont sollicité par de grandes clameurs l'indication de la dénomination religieuse de chaque Irlandais, et ils en ont fait la matière d'un défi adressé aux catholiques. Ce défi a été accepté et le vieux parti protestant porte aujourd'hui la honte de ses sarcasmes et de ses vanteries. La réponse à toutes ses clameurs insensées est triomphante.

« Le nombre total des personnes professant la religion de l'Etat était en Irlande, le 7 avril dernier, de 678,661.

« Le nombre total des personnes appartenant aux mille cultes protestants dissidents, ainsi qu'à la religion juive, était de 595,669.

« Le nombre total des catholiques était de 4,490,583.

« Les catholiques sont donc trois fois et demi plus nombreux que les protestants de toutes les sortes, et les juifs. Si l'on compare les catholiques aux protestants de l'Eglise établie par Henri VIII et Elisabeth, et appelée haute Eglise, les catholiques sont dans la proportion de six à un.

« Parmi les villes d'Irlande les plus illustres dans les traditions protestantes, il faut citer Randon, dans le comté de Monster. C'est sur les portes de cette ville qu'on lisait encore, au siècle dernier, cette inscription significative en vers anglais :

« Turcs, Juifs ou athées peuvent entrer ici
Mais non les papistes. »

« Ce à quoi un catholique répondit par deux autres vers dont voici la traduction :

« On a eu raison d'écrire cela ici,
Car la même chose se lit sur les portes de l'enfer. »

« Or, voici les proportions des communions religieuses dans la cité qui tenait à honneur d'être comme la capitale et le foyer du protestantisme dans le Sud.

« Protestants de toutes les sectes... 1,930

« Catholiques..... 4,390

« Les progrès du pur Evangile en Irlande sont loin de répondre aux vœux de ses plus chauds partisans. Le protestantisme n'a jamais rien conquis en Irlande, sinon des terres et de l'argent. On peut lui répéter aujourd'hui, de concert avec le P. Perraud, de l'Oratoire, — qui a publié dans le Correspondant un travail sur le recensement en Irlande, d'où nous tirons tous ces détails, — on peut répéter à l'Eglise anglicane cette vigoureuse apostrophe que lui adressait lord Macaulay en 1845 :

« Vous en êtes au même point qu'il y a deux siècles; vous n'avez rien gagné sur le domaine de l'antique foi. »

Nous extrayons d'une lettre qui est adressée au Moniteur les détails suivants sur les ambassadeurs siamois, au moment où ils se préparaient à quitter Paris, le 25 septembre :

« Dès l'approche du départ, les Siamois se sont sentis saisis de tristesse et ont manifesté le plus grand regret de quitter la France, qu'ils trouvaient si belle, si grande; mais dès qu'il a fallu faire les derniers préparatifs pour partir, leurs larmes ont coulé à plusieurs reprises.

« Avant de quitter leur hôtel, les trois ambassadeurs ont réuni leurs subalternes dans leur chambre. Ils leur ont rappelé en quelques mots bien sentis la manière digne et bienveillante avec laquelle

un dimanche, à la pointe du petit jour, je m'en étais allé quêrir pour la Nellie des fleurs dans une ravine du Moustoir, quand je l'aperçus qui s'en sauvait des gendarmes avec deux ou trois vilains gars réfractaires de sa connaissance. Je n'en soufflai mot au Menec pour n'effaroucher personne, mais je me dis qu'il fallait faire bonne gnette autour de la mère Marcor et de sa douce enfant quand elles seraient à filer leur quenouille dans la lande.

« Mais voici qu'un soir, un beau soir d'automne, bien paisible et bien tranquillisant, nous battions, le père Marcor et moi, du blé noir dans la grange, sans songer le moins du monde à malheur, tant nous avions l'esprit en grand repos. Tout-à-coup, il nous semble à tous deux avoir entendu un cri poussé affreusement du côté de la lande. Nous nous arrêtons tout court de battre et nous nous entre regardons avec terreur. C'était bien étrange et quasiment surnaturel ce qui nous secouait par tout le corps : nos jambes s'en allaient sous nous, et nos poitrines battaient si fort qu'il nous restait à peine un souffle. N'y pouvant plus tenir, je me jette hors de la métairie. A cette heure, le soleil plongeait sous l'eau, et déjà il faisait obscur. Soudainement j'entr'aperçois des ombres qui glissaient tout le long des lignes de pierres, et au-dessus de l'une de ces ombres flottait comme un corps se débattant.

« — Mon père!... mon père!... Kernoël!... Kernoël!

que criait une voix, mais si faible, si faible!...

« Nul doute pourtant, on enlevait la Nellie! Aussitôt je bondis, je cours, plus vite que le vent, plus en fureur que la tempête, poussé par une main invisible, et me sentant de force à tuer le démon lui-même. En une minute, je tombe à coups de fléau sur les ravisseurs; j'en terrasse un, j'en mets un autre en fuite, et je m'élance sur le troisième qui était le Kergadiou. Le méchant gars jette de haut sur la bruyère la Nellie privée de connaissance, et m'attaque avec un long couteau. Nous étions corps à corps, déjà mon sang coulait. Je prends enfin le scélérat à la gorge, et je l'étrangle!...

« J'enlève ensuite la Nellie dans mes bras et je l'emporte au Menec, où elle revient un peu au sentiment. Puis je m'en retourne bien vite chercher le père Marcor. Hélas! je le trouve suffoquant et quasiment tout brisé de rage et de douleur devant le corps de sa pauvre femme troué de plus de dix coups de couteau. La vaillante mère! elle avait reçu ça, sans doute, en défendant sa Nellie à outrance. Ce ne fut pas sans peine que j'emmenai mon cher infortuné maître avec moi à Karnac, pour instruire M. le maire de ce qui venait de se passer de désolation dans la lande. Et ce n'était pourtant pas tout encore : le malheur était sur la famille et il fauchait rudement, le faucheur sans pitié ni merci!

« Au retour, en effet, qu'est-ce que nous voyons? Nellie, la douce Nellie, à genoux dans l'herbe, penchée

sur la morte, jouant avec ses cheveux, et lui disant tout gentiment à vous fendre le cœur :

« — Dors bien, bonne mère, à la pure clarté de la lune qui commence sa promenade au ciel; dors bien, je veille sur toi, ma tendre mère aimée! Ne redoute rien des pouliquets maudits; je suis plus puissante qu'eux et je saurai te défendre, va, contre leur méchanceté, car je suis maintenant la fée de la lande!

« La pauvre chère petite! elle était devenue folle de désespoir et de terreur.

« Et depuis, elle s'est toujours tenue l'esprit monté au surnaturel. Elle se couronne de belles fleurs qu'elle s'en va cueillir dans la ravine du Moustoir, et elle répète à qui veut l'entendre : « Je suis la fée de la lande! »

« Et depuis, tout n'a guère prospéré au Menec, car le vieux Marcor est tombé en défaillance de cœur et de santé. J'ai été obligé de prendre en main la métairie, et je tâche à la mener au bien, mais je me sens aussi grandement navré au fond de l'âme.

« Pour l'affolée, à vrai dire, elle n'est déjà plus si ambitieuse et insensée. Mêmement elle commence à débiter à l'occasion de bons discours, mais c'est si peu de longue durée! Enfin, il ne faut point de désespérance; le bon Dieu n'abandonne pas toujours les bonnes gens. »

« Il essuya une larme qui glissait sur sa brune et mâle figure. Fabrica lui serra la main en silence. Il avait compris que le pauvre Kernoël aimait encore d'amour la

ils avaient été reçus, combien on avait eu pour eux d'égards et de complaisance, combien ils devaient se sentir heureux d'avoir été choisis par leurs rois pour venir en France, pour y voir et admirer toutes les merveilles dont ils y avaient été témoins; qu'ils devaient surtout reconnaître que c'était à la haute bienveillance de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice qu'ils devaient un tel bonheur; qu'ils n'oublieraient jamais la réception solennelle que LL. MM. leur avaient accordée et les paroles bienveillantes qu'elles avaient daigné leur adresser.

» Puis, après avoir témoigné leurs regrets de n'avoir pu présenter à LL. MM. leurs derniers hommages et leurs remerciements, les ambassadeurs ont ajouté qu'ils allaient y suppléer autant qu'il était en leur pouvoir. Ils ont alors fait allumer une dizaine de cierges en cire qu'ils avaient apportés de Siam, avec des baguettes odoriférantes dont ils se servent dans leur pays pour les cérémonies religieuses; alors, se tournant du côté du sud, où ils savaient que se trouvaient LL. MM., ils se sont prosternés trois fois le front jusqu'à terre en joignant les mains, et disant à chaque fois qu'ils prenaient humblement congé de LL. MM. et se mettaient sous leurs heureux auspices pour faire un bon voyage et être à tout jamais heureux.

» Après cette cérémonie et au moment où le personnel de l'ambassade quittait l'hôtel, il ont tous poussé les cris de : Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive la France ! »

FAITS DIVERS.

S. M. le roi de Prusse doit arriver dimanche au soir à Compiègne.

— On a déjà transporté à Civita-Vecchia une grande partie des objets composant le musée Campana, acheté par la France à Rome. La corvette de charge la *Sèvre* attend dans le port que tout soit terminé pour prendre la mer et se rendre à Marseille, d'où la collection sera transportée à Paris par le chemin de fer.

— A Londres, le 2 octobre, le marché aux blés était ferme, mais sans affaires. L'avoine et l'orge n'ont pas varié.

— Un accident assez grave est arrivé aux derniers exercices des artificiers du 3^e régiment du génie, à Metz. Ils se trouvaient dans le fossé de la lunette d'Arçon, où ils avaient fait leurs préparatifs pour lancer environ trois cents fusées et vingt bombes à parachute. Des fusées avaient été disposées sur plusieurs chevalets parallèles, de manière à fournir des salves successives.

Le feu commença à sept heures et demie; le carton des cartouches des fusées était amolli par la pluie qui tombait depuis trois quarts d'heure, et quelques-unes, avant de s'enlever, éclatèrent en dispersant les artifices qu'elles contenaient. Par suite de cette action, le feu fut transmis aux fusées destinées à renouveler l'équipement du chevalier qui avait fourni la première salve; au moment où on s'occupait de les disposer sur ce chevalier, l'une d'elle s'enflamma entre les mains de l'artificier, qui allait les mettre en place; abandonnée à elle-même, elle enfla le fossé de la lunette et pénétra dans la tente qui abritait l'approvisionnement des artifices

Nellic malgré sa folie.

— La jeune Bretonne arrivait en ce moment auprès d'eux à pas lents et d'un air grave.

— Il est plus de midi; venez-vous dîner? lui demanda le gars avec une douceur souveraine.

Elle rougit en apercevant Fabrice, ôta sa couronne, remit sa cornette et se dirigea tranquillement vers le Menec, en s'appuyant sur le bras de Kernoël.

Quelques années plus tard, Fabrice faisait un nouveau voyage en Bretagne; il retourna visiter les pierres de Karnac. Il n'avait pas oublié Nellic, et voulut s'informer de ce qu'elle était devenue. Il se rendit donc à la métairie du vieux Marcor. C'était un beau dimanche du commencement de l'automne. Kernoël fumait à la porte, assis sur un banc de pierre, au soleil. Fabrice se fit reconnaître de lui, et le jeune paysan, le conduisant à une fenêtre de la chaumière, lui montra une jeune femme qui vaquait tranquillement aux soins du ménage, puis il dit :

— Ah! le bonheur nous est revenu, à son père et à moi; voici enfin la Nellic bien portante de corps et d'esprit.

Fabrice en ressentit une véritable joie.

— Ainsi la lande a perdu sa fée? dit-il en souriant.

— Oui, répartit Kernoël; mais moi j'y ai gagné une bonne femme!

ÉTIENNE ENAULT.

FIN.

dont elle détermina l'explosion. Quatre hommes furent assez grièvement blessés; trois reçurent des brûlures, le quatrième une forte contusion dans les reins. Ces militaires ont été aussitôt conduits à l'hôpital. Trois autres ont été atteints de brûlures légères.

— On croit que sur l'invitation du gouvernement, les Compagnies de chemin de fer vont abaisser temporairement les tarifs affectés au transport des grains et farines.

— Un journal étranger donne quelques renseignements certains sur la prochaine publication d'un écrit de M. Guizot, dans lequel l'illustre homme d'Etat traitera, à son point de vue, la grande question politique, religieuse et sociale qui préoccupe tous les esprits. Ce n'est pas d'une simple brochure qu'il s'agit, mais d'un volume de trois cents pages portant pour titre *L'Eglise et la société chrétienne en 1861*. Ce titre indique déjà le sujet du livre, qui doit paraître chez le libraire Michel Levy, vers le 10 octobre. On s'est trompé quand on a dit que M. Guizot voulait répondre à des écrits publiés en France par des écrivains plus ou moins accrédités; son œuvre est toute spontanée, et personne ne s'étonnera qu'un sujet aussi grave et aussi vaste que la question italienne, ait tenté M. Guizot, si justement renommé par ses admirables travaux historiques et par ses écrits politiques. L'ouvrage de M. Guizot sera divisé en 24 chapitres. Voici les titres de quelques uns de ces chapitres. « Pourquoi cet écrit. — L'Eglise chrétienne. — Du surnaturel. — De l'alliance de l'Etat et de l'Eglise. — L'Eglise catholique et la liberté. — Le droit des gens. — L'unité italienne. — La papauté. — Le suffrage universel en Italie. — La France en Italie. — L'avenir européen. »

— Lorsque Becker s'est vu revêtu du costume des condamnés, il s'est informé du règlement de la maison, et il a désiré savoir s'il était obligé d'aller à l'église. Becker est protestant. On lui a répondu qu'il serait tenu d'assister à l'exercice du culte prescrit par le règlement de la maison, tant qu'il n'en aurait pas été dispensé. On se propose de l'occuper provisoirement à des travaux de sculpture.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Il n'est pas de question plus intéressante en ce moment que celle des céréales. Nous continuons à tenir nos lecteurs au courant de la situation et des faits signalés sur nos marchés intérieurs et le marché anglais. De l'autre côté du détroit, les blés ont éprouvé, dans le courant de la semaine, une nouvelle baisse de deux schellings par quartier. Cette dépression des cours ira en progressant, par suite des envois des Etats américains du Nord, qui éprouvent de plus en plus le besoin de vendre leurs grains, seul article qu'il leur soit possible d'expédier en Europe. Les blés affluent de toutes parts dans les ports fédéraux, et ils arrivent des lieux de production avec une réduction de 40 pour 100 dans les frais de transport, grâce à la convention passée entre les Compagnies de chemins de fer et les Compagnies de navigation à vapeur. Il y a donc là des sources d'approvisionnement assurées qui doivent dissiper toutes les inquiétudes.

D'autre part, les arrivages ne discontinuent pas dans nos ports méditerranéens. Dans la seule journée du 25 septembre, il est entré à Marseille un énorme convoi venant de la mer d'Azoff, de la mer Noire et de l'Egypte, ayant à bord 116 mille hectolitres de grains, et l'on attend d'un instant à l'autre une nouvelle flottille du Danube, que les vents du nord retiennent au large depuis deux jours. En présence de ces faits, il est impossible que la baisse, qui commence à se manifester sur la presque généralité de nos marchés, ne se maintienne pas avec fermeté.

COLLÈGE DE SAUMUR.

La rentrée est fixée au lundi 7 octobre. Les élèves internes devront être rendus le soir à sept heures.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi 8, à huit heures.

Les cours s'ouvriront immédiatement après la cérémonie.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 4 octobre. — Une lettre du sud de l'Amérique porte que jusqu'au 6 septembre un million de balles de coton ont été délivrées au gouvernement du Sud pour couvrir l'emprunt; les citoyens des Etats confédérés sont unis dans les mêmes sentiments. La récolte du coton est commencée; les plan-

teurs gardent leur coton et ils attendent la levée du blocus.

Raguse, mercredi 2 octobre. — 300 insurgés de Zubzi ont attaqué Biovo, près Trébigne. La garnison et les habitants de Trébigne sont accourus; les insurgés se sont alors retirés en enlevant des troupeaux. Cinq Turcs ont été tués et cinq blessés. — Havas.

Avis aux propriétaires de chevaux

Plus de feu : 40 ans de succès :

Le liniment Roger-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, M. Menière, ph.; à Cholet, M. Bontems, ph. (6)

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix : 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Il est à peine nécessaire de résumer les mouvements qui viennent de se succéder si brusquement sur notre marché. Nous sommes encore en pleine crise, et nous n'avons pas vu se dérouler toutes les péripéties de la situation nouvelle dans laquelle la Bourse vient d'être entraînée. Il est certain que la mesure prise par la Banque de France a bouleversé complètement les positions prises en vue de la liquidation; tous les petits acheteurs qui s'étaient mis peu à peu à la remorque du mouvement de hausse, ont vendu précipitamment, dès qu'il se sont vus débordés par la baisse, et il en est résulté une panique regrettable. Certes, il y a beaucoup d'exagération dans ces frayeurs; au fond la situation financière n'est pas modifiée et ne donne aucune inquiétude sérieuse.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, d'une manière regrettable assurément et funeste à un grand nombre d'intérêts, mais néanmoins d'une manière radicale, le marché a été allégé d'une foule de positions à la hausse qui empêchaient tout progrès ultérieur. La place s'est complètement retournée, et les titres restent peu à peu dans les mains des acheteurs plus sérieux qui s'en étaient débarrassés dans les hauts cours. A la faveur de cette baisse violente, mais presque indispensable, les éléments essentiels de toute hausse durable se reconstituent. Les valeurs changent de main, et le décaissement se réforme. Il ne faut donc pas désespérer de la hausse, et la jager compromise sans retour. Les motifs les plus puissants de confiance subsistent; le coupon de la rente commence à apparaître dans un avenir assez rapproché, les recettes de nos chemins continuent à être fort belles, et ne laissent redouter aucun mécompte aux capitalistes qui les achètent dans les prix actuels.

La liquidation s'est faite bien au-dessous des plus beaux cours du mois, c'est-à-dire dans des conditions déplorables pour les acheteurs et avec un report plus élevé qu'on ne l'avait vu depuis bien longtemps. La rente 3 0/0 est tombée à 68-15 et les chemins de fer restent en baisse de 30 à 40 fr. sur les hauts cours du mois. Le Crédit-Mobilier a baissé de plus de 70 fr.

De ces péripéties violentes, qui ont causé tant de désastres, une leçon ressort pour les petits spéculateurs, qui se jettent tardivement dans un mouvement, à la remorque de quelques financiers habiles, qui ont sur eux l'avantage d'une grande expérience, appuyés sur de gros capitaux. C'est qu'ils ne doivent pas agir par eux-mêmes, mais chercher à s'associer à d'autres petits capitalistes, sous une direction intelligente et consciencieuse. C'est là le rôle que remplit la Banque de capitalisation, qui, malgré les mauvaises périodes de cette année, a pu donner 17 0/0 en un semestre à ses sociétaires, parce qu'elle réunit à la fois le capital nécessaire pour opérer largement et la prudence qui sait le faire fructifier. (Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 3 OCTOBRE.	
5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 68 25.	
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 40.	
BOURSE DU 4 OCTOBRE.	
5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 68 00.	
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 96 10.	

P. GODET, propriétaire-gerant.

Etude de M^e R. BODIN, avoué à Saumur.

PURGE LÉGALE.

A la requête de M. René-Constant Charbonneau, propriétaire et négociant, et de dame Joséphine Rallet, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, pour lesquels domicile est élu à Saumur, rue d'Orléans, n° 66, étude de M^e Bodin, avoué près le tribunal civil de ladite ville.

Notification a été faite, suivant exploits : 1° de Loiseau, huissier à Paris, en date du 27 septembre 1861, enregistré; 2° de Guérin, huissier à Saumur, en date du même jour, aussi enregistré :

1° A M. le Ministre des finances, en ses bureaux, sis à Paris, rue de Rivoli, en la personne de l'agent judiciaire du Trésor;

2° A M. le Procureur impérial près le tribunal civil de Saumur, en son parquet, sis au Palais-de-Justice;

3° A M^{me} Emilie-Henriette Bouché, épouse de M. Alphonse-Alexandre Boisnet, docteur-médecin, avec lequel elle demeure à Paris, rue de la Banque, n° 20;

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de Saumur, le 21 septembre 1861, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, par M^e Bodin, de la copie collationnée d'un acte passé devant M^e Touchaleaume, notaire à Saumur, le 31 août 1861, enregistré, contenant vente par MM. Auguste-Armand Boisnet, receveur de l'enregistrement à Paris, et Alphonse-Alexandre Boisnet, docteur-médecin à Paris, et dame Emilie-Henriette Bouché, son épouse, aux requérants, de la ferme de Moyer, située communes de Verrye et Chenulte-les-Tuffeaux, consistant en maisons de maître et de fermier, terres labourables, pâtis, pièce d'eau et bois-taillis, d'une contenance de 49 hectares 50 ares 90 centiares, moyennant, outre les charges, la somme principale de trente-cinq mille francs;

Avec déclaration aux sus-nommés qu'ils aient à prendre, dans le délai de deux mois, fixé par la loi, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeront convenable, et que faute par eux de ce faire dans ledit délai, les immeubles dont il s'agit seront et demeureront affranchis de toute hypothèque légale de leur chef;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur impérial que les anciens propriétaires sont, outre les vendeurs :

1° M. Auguste-Antoine Boisnet, père des MM. Boisnet, vendeurs, et dame Victoire Moulin, sa seconde femme, décédés;

2° Jean-Gilles Grolleau, marchand-mercier, et dame Ambroise-Louise Lespioasse, sa femme, en leur vivant demeurant à Saumur;

3° Jacques Deslandes et Louise Carry, sa femme, demeurant à Saint-Martin; Nicolas Poupard et Marie Deslandes, sa femme, demeurant à Longué; Pierre Grandmesnil et Marie-Julie Deslandes, sa femme, demeurant à Saint-Martin; Jacques Deslandes, à Saint-Martin, et Deslandes père, à Saint-Martin;

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus des époux Charbonneau-Rallet, ils feraient publier la présente notification, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 1^{er} juin 1807. (492) R. BODIN.

Occasion

A VENDRE

UN BEAU BREAK.

S'adresser à M. le capitaine DE BONNE, rue Beaurepaire, 31. (888)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située à la Pierre-Couverte, commune de Bagnaux.

Comprenant maison d'habitation; servitudes, jardin, vignes et terres labourables; le tout d'une contenance de 6 hectares 50 ares;

Il sera donné toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. PIERRE, propriétaire, sur les lieux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (493)

Etude du même notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

A des conditions très-avantageuses,

UNE GRANDE MAISON, avec remises, magasins et caves, située à Saumur rue Haute-Saint-Pierre, joignant M^{me} veuve Rousseau et M. Guédon.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire. (494)

Etude du même notaire.

A VENDRE

UNE CLOSERIE,

Située à Saint-Lambert-des-Levées, près la Mairie.

Appartient à M. et à M^{me} GOUNIN-PINEAU, et exploitées par les époux Millerand.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

En détail ou en bloc,

TROIS BEAUX CLOS DE VIGNE, contenant cinq hectares cinquante ares, situés sur le Bois, à la Carielle et à Tirvaux, commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

ET UNE MAISON DE MAÎTRE, nouvellement restaurée, avec jardin et 6 hectares de terre; le tout entouré de murs, situé à Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. ROBIN, à Terrefort, ou à M^e CLOUARD, notaire. (496)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° UNE MAISON, située à Saumur, rue de la Tonnelle, n° 13, occupée par M. Barré.

2° UNE CHAMBRE, au 2^e étage, et un cellier, situés à Saumur, rue Saint-Nicolas.

Appartenant à M. LECOMTE fils.

S'adresser, pour traiter, audit M^e LEROUX notaire. (497)

A VENDRE

UNE PÉPINIÈRE

De 1,200 pieds d'arbres à fruit de différentes espèces,

PRÈS CHINON.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

du

GROS-CAILLOU,

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées, ancienne route de Tours, Consistant en maison d'habitation et jardin parfaitement planté.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^{me} veuve JAGOT, rue d'Orléans, ou à M^e TOUCHALEAUME. (459)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

VENTE

de

TERRAINS COMMUNAUX

Dans les landes de Mortemai, Commune de Verrye.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude dudit M^e E. LEROUX, Le dimanche 13 octobre 1861, à l'heure de midi,

LES TERRAINS

CI-APRÈS,

Appartenant à la commune de Verrye, situés au canton des landes de Mortemai,

SAVOIR :

1° Quatre hectares 8 ares 10 centiares, portant le n° 2 de la section D du plan cadastral de la dite commune.

2° Cinq hectares 59 ares 42 centiares, portant le n° 416 de la même section.

3° Sept hectares 87 ares 97 centiares, portant le n° 417 de la même section.

4° Quinze ares 60 centiares, portant le n° 378 de la section A.

5° Sept ares 32 centiares, portant le n° 535 de la section E.

6° Seize ares 28 centiares, portant le n° 1^{er} de la section E.

7° Cinq hectares 57 ares 96 centiares, portant le n° 4 de la section D.

S'adresser, pour visiter ces biens, à M. LE MAIRE de Verrye. (477)

A VENDRE

BOIS VIFS DE CHAUFFAGE,

Essence bois blanc,

À 6 fr. 50 c. le stère, rendu à Saumur, quitte de tous droits.

S'adresser à M. LIBAUD, propriétaire à Villebernier. (487)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

A CÉDER

UN FONDS DE CRÉPINS. S'adresser à Saumur, à M. COQUERET, ou à M^e CLOUARD, notaire. (359)

A CÉDER DE SUITE

UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de vingt ans demande une place dans une maison bourgeoise. Il se chargera des soins des chevaux et de l'entretien d'un jardin.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de vingt-quatre ans désire une place dans une maison de commerce ou pour les travaux de la campagne.

S'adresser au bureau du journal.

BAISSE DE PRIX.

Le Sirop concentré de Salsepareille composé, de QUET Aîné, est garanti sans Mercure; il guérit les Affections de la peau, les Dartres, les Scrofules, les Rhumatismes, les Maladies secrètes même les plus anciennes, etc., etc. Il faut toujours exiger l'Instruction, le Cachet et la Signature Quet Aîné. — Dépôt dans les principales villes, et à Saumur, à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, n° 7. (360)

FOYERS POUR CHEMINÉES, POÊLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse instantanément de fumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture.)

Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poëlier, place Saint-Pierre.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN AGE

Cette Pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement. — Prix du pot : 3 f. — Composée par CHALMIN, chimiste, à Rouen, r. de l'Hôpital, 40. — M^e à Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 24. — Dép. dans toutes les villes. A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (71)

SERVICE RÉGULIER

DE PAQUEBOTS A VAPEUR

En correspondance avec le Chemin de fer d'Orléans.

1° Entre LONDRES, St-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct. Départs de Londres les 5 et 18. Retour de St-Nazaire, via La Rochelle, les 11 et 24 de chaque mois.

2° Entre LIVERPOOL, St-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct; prenant marchandises pour Dublin, Belfast, Cork, Glasgow, Bristol, etc.

Départs de Liverpool les 1^{er} et 15. Retour de St-Nazaire, via La Rochelle, les 6 et 21 de chaque mois.

Les départs de La Rochelle ont lieu deux jours seulement après celui de St-Nazaire. — Transit spécial pour toutes les parties du monde.

S'adresser, pour rapports généraux, à MM. GAMBELL et LE BOUTILLIER, directeurs-armateurs, à LIVERPOOL.

Et pour frets et passages :

A MM. ROBERT HURREL à LONDRES.

AD. MOREAU et LE RAY fils, agents spéciaux des

armateurs à NANTES.

ALPH. LANGUET, consignataire à St-NAZAIRE.

BONNEMORT et BECKER, consignataires à LA ROCHELLE.

Et dans toutes les gares du chemin de fer d'Orléans. (475)

Saumur, imprimerie de P. GODET.